



LISTE DES PIÈCES ET DOCUMENTS À FOURNIR POUR LA CONCLUSION D'UN BAIL COMMERCIAL

I - Concernant le BAILLEUR

- Fiche de renseignements d'état civil dûment complétée ;
- Copie recto/verso de carte d'identité ou passeport en cours de validité ;
- Le cas échéant, copie complète du contrat de mariage ;
- Le cas échéant, copie complète de l'acte constatant changement de régime matrimonial.

→ En cas de nationalité étrangère :

- Copie de l'extrait d'acte de naissance avec sa traduction en français ;
- Copie du titre séjour.

→ Si personne morale :

- Copie des statuts à jour ;
- Pouvoirs du gérant à l'effet des présentes (sauf si prévus dans les statuts).

II - Concernant le PRENEUR

- Fiche de renseignements d'état civil dûment complétée ;
- Copie recto/verso de carte d'identité ou passeport en cours de validité ;
- Le cas échéant, copie complète du contrat de mariage ;
- Le cas échéant, copie complète de l'acte constatant changement de régime matrimonial.

→ En cas de nationalité étrangère :

- Copie de l'extrait d'acte de naissance avec sa traduction en français ;
- Copie du titre séjour.

→ Si personne morale :

- Copie des statuts à jour ;
- Kbis à jour (datant de moins de 3 mois) ;
- Pouvoirs du gérant à l'effet des présentes (sauf si prévus dans les statuts).

III - Concernant le BIEN LOUÉ

- Titre de propriété intégral (et non une simple attestation de vente) ;
- Le cas échéant, coordonnées du syndic de copropriété ;
- Copie du règlement de copropriété – état descriptif de division ;
- Diagnostics concernant les locaux (sauf dispense éventuelle) ;
- Etat des risques et pollutions (à demander à un diagnostiqueur immobilier).

→ Concernant l'ancien bail :

- Le cas échéant, copie de l'ancien bail ;
- Le cas échéant, document attestant la résiliation de l'ancien bail.



Pas le temps de passer chez votre Notaire ? Vous disposez d'une tablette ou d'un ordinateur doté d'une caméra et d'un micro ? Vous avez alors l'équipement nécessaire pour réaliser un entretien en visioconférence. **Simple, en toute confidentialité, grâce au lien internet sécurisé qui vous sera communiqué, vous pourrez de chez vous, dialoguer avec lui**



2, Bd Agutte Sembat - 38000 GRENOBLE (France) - Tél. : +33 (0)4 76 87 90 95

Accessibilité : Trams A et B (Victor Hugo) / Bus C1, C3, C4 et 40 / Parkings : Vaucanson, Hoche

✉ : office.malatray@notaires.fr

Web : malatray.notaires.fr

→ Concernant le nouveau bail, nous indiquer :

- Activité qui sera exercée dans les locaux ;
- Durée du bail ;
- Date de début du bail ;
- Montant du loyer ;
- Si soumission du loyer à la TVA ;
- Montant de la provision sur charges ;
- Si dépôt de garantie / pas de porte ou autre.